# **Epreuve de Droit**

Université Lyon 1

Master 2 1<sup>ère</sup> Session Durée : 1h30

Année 2016/17

#### Avertissement

Le cas pratique qui vous est proposé ci-dessous a pour objet essentiel de tester vos connaissances juridiques.

Pour vous contraindre à la synthèse, <u>votre composition ne doit pas dépasser une copie double</u>.

Dans le cas où vous ne trouveriez pas dans le sujet tous les éléments de fait qui vous semblent nécessaires aux réponses, vous êtes en droit de formuler des hypothèses et de les examiner successivement.

<u>Dans la correction, il sera attaché une grande importance à la forme</u> (clarté de l'expression, syntaxe, orthographe), et à la qualité de l'argumentation.

La durée est un élément de l'épreuve et aucune prolongation ne sera admise.

Le cours n'est pas autorisé.

## **CAS PRATIQUE**

### **Questions n°1 (12 points):**

Le site Internet M9 Web, propriété de la chaîne de télévision M9, exploite les services de télévision dits de « rattrapage », ou encore « TV Replay ». M9 Web permet ainsi de visionner sur internet, en lecture seule et sans possibilité de stockage des programmes diffusés sur la chaîne M9.

Le site internet FullVOD répertorie les programmes de divers sites et en particulier les programmes de la chaîne M9 disponible sur le site M9 Web. Par ailleurs sur le site internet FullVOD il est possible pour tout internaute de visualiser les vidéos présentes sur le site Internet M9 Web dans le lecteur vidéo mis à disposition par le site M9 Web mais sans être redirigé vers le site M9 Web.

La chaîne M9 adresse un courrier au site FullVOD en lui demandant de cesser de reprendre les programmes aux motifs que :

- Le site web FullVOD devrait renvoyer les internautes sur le site web de M9 Web et non permettre une lecture des vidéos de M9 Web sur le site web FullVOD
- La liste des programmes est récupérée et exploitée en violation des droits du producteur de la base de données de la chaîne M9

Vous travaillez pour le site Internet M9 Web. Votre employeur qui apprécie grandement vos qualités de juriste vous demande une analyse juridique des arguments développés dans le courrier cité afin de déterminer si une action devant les tribunaux contre le site FullVOD est sérieusement envisageable.

Vous devez justifier l'ensemble de vos réponses

### Textes de référence :

Article L. 341-1 du Code de Propriété Intellectuelle

Le producteur d'une base de données, entendu comme la personne qui prend l'initiative et le risque des investissements correspondants, bénéficie d'une protection du contenu de la base

lorsque la constitution, la vérification ou la présentation de celui-ci atteste d'un investissement financier, matériel ou humain substantiel.

Article L. 342-1

Le producteur de bases de données a le droit d'interdire :

 $10~{
m L}$ 'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;

20 La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

# Questions n°2 (8 points):

Commentez l'article L113-9 du Code de propriété intellectuelle :

« Sauf dispositions statutaires ou stipulations contraires, les droits patrimoniaux sur les logiciels et leur documentation créés par un ou plusieurs employés dans l'exercice de leurs fonctions ou d'après les instructions de leur employeur sont dévolus à l'employeur qui est seul habilité à les exercer. »